



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Sociologie et anthropologie

de l'Université Paris 8 – Vincennes  
Saint-Denis

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Sociologie et anthropologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande N° S3MA140007329

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, Département de sociologie, UFR Textes et sociétés, Bât B, 2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention de master *Sociologie et anthropologie* se substitue à la mention *Sociologie* et prolonge la licence de *Sociologie* qui propose un parcours d'anthropologie. L'association de l'anthropologie à ce master vise à renforcer et valoriser l'ancrage des recherches et de l'enseignement dans des enquêtes de terrain et à valoriser une interrogation en termes d'aires culturelles et géographiques.

La première année de master (M1) constitue un tronc commun. Elle articule enseignements théoriques et méthodologiques et prépare les étudiants à une spécialisation en seconde année (M2) avec une finalité soit recherche soit professionnelle. L'offre de formation en M2 est composée de quatre spécialités : *Enquêtes, terrains, analyses sociologiques* à finalité recherche et professionnelle, *Anthropologie de la mondialisation*, nouvelle spécialité à finalité recherche et professionnelle, *Conseil en organisation et management du changement*, spécialité à finalité professionnelle, rattachée depuis 2009, avec la mention *Economie et gestion* de Paris 8 et *Enseignement et formation en sciences économiques et sociales* nouvelle spécialité à finalité professionnelle et recherche organisé en partenariat depuis 2011 avec le master *Expertise économique* de l'Université Paris Est Créteil.

L'admission est possible en M1 ou M2 pour des étudiants pourvus d'une licence d'un autre master ou ayant obtenu une VAE (validation des acquis de l'expérience) ou une VAPP (validation des acquis professionnels et personnels). Les candidats doivent présenter un projet de cinq pages et bénéficier d'une audition avec le jury qui décidera de leur admission.



## Synthèse de l'évaluation

### ● Appréciation globale :

Le projet pédagogique de cette mention de master vise à donner les compétences de base en sociologie et anthropologie avec des compétences plus spécialisées dans divers domaines des sciences sociales en dehors du champ académique. Le master vise l'apprentissage des concepts et méthodes des sciences sociales en première année avec des possibilités de rencontre de divers professionnels de la sociologie et de l'anthropologie permettant de préciser l'orientation en deuxième année. La première année de master est organisée autour d'un tronc commun au sein duquel sont mutualisés des cours de sociologie et d'anthropologie. Les étudiants sont formés au travail d'enquête grâce à des ateliers. Des ateliers de construction du projet professionnel et du CV doivent en outre permettre aux étudiants de finaliser leur projet de recherche et de savoir comment s'orienter à l'issue de la première année. La licence de sociologie de Paris 8 constitue le principal vivier de recrutement en M1. En M2, le recrutement est plus large, mais un effort de promotion de la mention à l'extérieur reste à faire.

Dans sa logique de construction en Y cette première année (M1) débouche sur quatre spécialités : *Enquêtes, terrains et analyses sociologiques, Anthropologie de la mondialisation, Conseil en organisation et management du changement et Enseignement et formation aux sciences économiques et sociales* qui prépare au concours du CAPES en sciences économiques et sociales. Du fait que le concours a lieu en début de deuxième année de master, cette spécialité ne peut figurer dans la structure en Y du master et les étudiants qu'elle intéresse peuvent s'y préparer dès la première année. Des passerelles existent pour permettre à ceux qui échouent au concours de se réorienter vers une autre spécialité du master. La structuration de la formation est décrite de façon très claire. Dans le tronc commun, les étudiants doivent suivre cinq unités d'enseignement (UE) avec une marge de choix assez large au niveau des éléments constitutifs (EC, des enseignements). Dans l'UE 4, il leur est proposé des EC théoriques et méthodologiques en lien avec la spécialité envisagée en deuxième année. Dans l'UE 5, ils ont une marge de choix entre des ateliers et des mémoires.

Il est possible aux étudiants d'acquérir des compétences transversales en langue et informatique. Un enseignement en alternance est prévu à la rentrée 2014. Des stages de un à deux mois sont prévus en deuxième année de manière facultative dans les spécialités *Enquête, terrains, analyses sociologiques et Anthropologie de la mondialisation*. Le caractère facultatif de ces stages est à questionner étant donné la dimension appliquée dont se réclament ces deux spécialités. Des stages tutorés de deux à six mois sont prévus en entreprise, en alternance dans la spécialité Conseil en organisation et management du changement. Dans la spécialité enseignement un stage d'un mois en lycée ou dans un secteur formation hors éducation nationale est obligatoire. Les étudiants suivent par ailleurs des cours donnés par de nombreux professionnels venus de tous les secteurs où peuvent s'exercer des métiers de la sociologie appliquée. Rien n'est précisé quant à l'aménagement de l'enseignement pour les étudiants qui travaillent. La représentation des étudiants dans le pilotage de la mention n'est pas renseignée. L'évaluation de la formation par les étudiants n'est pas institutionnalisée.

La mention représente une offre originale de formation dans le contexte régional et national grâce à ses différentes spécialités. Elle est bien adossée à la recherche grâce à une collaboration avec les chercheurs des UMR (unité mixte de recherche) CRESSPA (centre de recherches sociologiques et politiques de Paris) et LAVUE (Laboratoire architecture ville urbanisme et environnement) de Paris 8. L'adossement au monde professionnel est globalement satisfaisant, mais reste inégal selon les spécialités.

Les taux d'échec restent élevés (50 %) malgré une diminution appréciable des taux d'abandons à partir de 2009. Il y a peu de suivi des sortants à deux ans et peu d'informations sur leur entrée dans la vie professionnelle. Le pourcentage de ceux qui poursuivent en doctorat est élevé tout au moins selon les informations existantes : dix sur dix-sept selon l'enquête menée en janvier 2011.

La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) est remplie de façon très précise aussi bien en ce qui concerne la mention que dans les trois spécialités évaluées dans ce rapport. La fiche ADD (annexe descriptive du diplôme) est un peu moins lisible.

### ● Points forts :

- Projet pédagogique original.
- Formation axée sur l'apprentissage du travail en équipe avec des séminaires animés par des chercheurs, des cours hors les murs et de nombreux ateliers de travail collectif.
- Bon adossement à la recherche et ouverture sur le monde professionnel qui varie selon les spécialités, existence de passerelles entre les spécialités.



- Points faibles :
  - Prise en compte insuffisante de la situation des étudiants et insuffisance de leur participation au pilotage de la mention et à son évaluation.
  - Insuffisance du suivi des sortants à deux ans en particulier de ceux qui intègrent ou réintègrent les milieux professionnels.
  - Attractivité insuffisante en dehors de Paris 8.

## Recommandations pour l'établissement

Le suivi et le devenir des étudiants devraient être mieux renseignés. La place des étudiants dans les instances de pilotage devrait être revue. Une évaluation par les étudiants devrait être établie de façon institutionnelle.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B



# Evaluation par spécialité

## Enquêtes, terrains et analyses sociologiques

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, 2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité propose aux étudiants une formation à l'enquête originale articulée autour d'un mémoire principal individuel et d'un mémoire secondaire réalisé dans le cadre d'une enquête collective. Chacun de ces deux mémoires peut être décliné dans une orientation recherche et dans une orientation professionnelle, en fonction du projet professionnel de l'étudiant. La formation à la recherche est renforcée par un séminaire animé par le laboratoire CRESPPA et l'équipe enseignante, autour de chercheurs invités, visant à mettre les étudiants en contact avec la pratique de la recherche à toutes les étapes, de la construction de ses objets à la formulation des résultats. La formation met l'accent sur les méthodes d'analyse des données, la construction de l'objet d'étude ou de recherche et le travail en équipe.

- Appréciation :

Le projet pédagogique vise à permettre aux étudiants de maîtriser l'histoire, les courants, les grands domaines et des concepts fondamentaux de la sociologie puis à appliquer des savoirs théoriques à une question ou un thème de recherche. Cela va de la réponse à l'appel d'offre à la présentation écrite et orale des résultats, en passant par la problématisation de la question à traiter, l'élaboration de la méthodologie adaptée et la gestion de la relation avec les informateurs, le tout se faisant à travers des stages, des séminaires et l'apprentissage du travail en équipe.

Les objectifs propres à la spécialité sont très détaillés dans la fiche mention, ils sont regroupés en quatre rubriques : savoirs sociologiques théoriques appliqués, méthodologie de la recherche en sciences sociales, conception et direction d'enquêtes en sciences humaines et sociales, réalisation d'enquêtes en sciences humaines et sociales. Les étudiants doivent suivre quatre unités d'enseignement (UE) comprenant un certain nombre d'éléments constitutifs (EC) bien pensés : un EC de 39 heures : enquête collective qui se fait par un cours hors les murs et un EC approfondissement thématique et renforcement méthodologique de 39 heures également choisi sur les conseils du directeur de mémoire. L'UE 7 Formation à la recherche professionnalisante comporte un EC séminaire de laboratoire pris en charge par des chercheurs et qui permet d'aborder avec les étudiants les différentes étapes du travail de recherche. Un EC atelier construction de mémoire propose un travail collectif autour de la conception et de la réalisation du mémoire. La spécialité met l'accent sur les stages et la formation au terrain s'appuyant sur une tradition de sociologie empirique propre à Paris 8. Des compétences transversales peuvent être acquises autour d'enseignements de traductions de textes anglo-saxons ou de lectures et de commentaires écrits et oraux de textes.

La formation professionnelle se fait par des stages et l'apprentissage de l'enquête collective qui familiarise l'étudiant avec la réalisation du travail en équipe, devenu la norme des appels d'offre de recherche en sciences sociales.

Les informations sur la formation en alternance et sur le cas des étudiants salariés sont floues. Il existe de nombreuses collaborations avec des universités étrangères, mais on ne sait pas combien d'étudiants de master en bénéficient. Le pilotage de la spécialité est peu détaillé. Il n'y a pas d'indication sur les taux de réussite propres à cette spécialité et des éléments très vagues sur le devenir des étudiants à deux ans. Peu d'éléments sont apportés quant à l'attractivité de la spécialité.



- Points forts :
  - Une spécialité bien pensée et équilibrée dans ces divers enseignements.
  - Des méthodes pédagogiques astucieuses qui privilégient le travail en équipe et insistent sur l'apprentissage concret de la réalisation d'enquêtes.
  - Une architecture assez lisible permettant des options recherche ou professionnelle sans empêcher une conjugaison des deux approches.
- Points faibles :
  - Informations très lacunaires sur le devenir professionnel des diplômés en dehors de ceux qui poursuivent en thèse ou dans d'autres masters.
  - Informations également lacunaires en ce qui concerne le profil des étudiants.
  - Aucune information sur la participation des étudiants aux instances de pilotage, ni dans l'évaluation de la formation.
  - Dossier d'autoévaluation réduit à l'autosatisfaction.

## Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de fournir les informations concernant le suivi et le devenir des étudiants ainsi que les éléments de composition du comité de pilotage. Une évaluation de la spécialité par les étudiants serait bienvenue. Les informations concernant les relations internationales et le flux des étudiants allant à l'étranger devraient être présentes.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



## Anthropologie de la mondialisation

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université de Paris 8 - Vincennes Saint-Denis, 2 rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis Cedex

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise le développement d'un projet international par l'étudiant, sous la forme d'une enquête ethnographique ou de réflexion théorique. Ce projet doit être articulé autour des questions de la mondialisation et des enjeux des sociétés postcoloniales et multiculturelles. La spécialisation met en outre l'accent sur la formation aux politiques du développement et de l'environnement. Les objectifs pédagogiques visent à apporter aux étudiants la maîtrise des questions théoriques fondamentales de l'anthropologie, la maîtrise d'une ou deux langues nécessaires à la communication scientifique et à l'insertion dans l'aire géographique d'étude ainsi que la maîtrise des méthodes des sciences sociales et anthropologiques, en particulier des pratiques de l'enquête ethnographique de terrain. S'agissant des connaissances, celles de culture générale portent sur l'aire géographique d'étude, alors que celles spécialisées sont propres au sujet d'étude.

- Appréciation :

Projet pédagogique intéressant visant à donner des compétences pour l'analyse des effets de la mondialisation sur les objets habituellement étudiés par les anthropologues : nouvelles identifications, nouvelles constructions collectives, qu'elles soient subjectives, culturelles, religieuses, politiques, nouvelles singularités et nouvelles altérités. Les objectifs propres à la spécialité sont clairement présentés. Il s'agit à la fois de donner des bases théoriques en anthropologie et de préparer les étudiants à l'étude de terrain, en les incitant à apprendre les langues parlées dans l'aire qu'ils veulent étudier, se former à l'observation participante par immersion dans le milieu étudié, connaître les postures du chercheur par rapport à son objet, analyse des données issues de différentes sources et restitution orale et écrite des résultats.

La présentation du contenu concret de l'enseignement n'est par contre pas assez lisible. Les étudiants doivent suivre quatre unités d'enseignement (UE) dont les contenus sont parfois flous. Il y a une multiplicité de choix d'éléments constitutifs d'UE pris dans d'autres masters. L'enseignement linguistique obligatoire laisse le choix entre soit l'anglais, soit une langue parlée dans la région que l'étudiant souhaite étudier.

Les étudiants sont encouragés à suivre des stages dans des organisations non gouvernementales, mais il n'y a aucune information concrète sur le nombre d'étudiants qui a pu bénéficier d'un accueil dans ces ONG et rien de mentionné à leur sujet. Le stage n'est pas obligatoire puisque l'étudiant a le choix entre la rédaction d'un mémoire « classique » et un stage de 140 heures avec une mission précise et un référent professionnel.

L'adossement à la recherche est mieux renseigné. La réalisation du mémoire individuel de M2, encadré à la fois par un directeur de mémoire et des ateliers collectifs de travail, est pensée comme une préparation à la thèse.

Le séminaire de laboratoire, dont les séances sont organisées autour des interventions de chercheurs (université, CNRS, grands organismes de recherche), est un moyen concret pour les étudiants de découvrir les réalités des métiers de la recherche académique.

L'adossement aux milieux professionnels est moins précisément renseigné.

Pour préparer l'insertion des étudiants, des professionnels extérieurs interviennent dans la formation sous la forme d'invitations dans le cadre du séminaire de laboratoire et dans le cadre des cours diffusant des connaissances et théories autour d'un domaine particulier de cette spécialité, à savoir : développement, gestion de l'eau, tourisme, médiation culturelle et métiers muséaux, cela pour une meilleure connaissance des métiers et une meilleure





proximité avec les débouchés et les demandes des institutions. Toutefois, seul le partenariat avec les musées est bien précisé. Un cours a lieu au musée du quai Branly.

Rien n'est mentionné quant à la formation continue ou à la formation en alternance et on ne sait pas combien d'étudiants profitent des échanges internationaux avec les diverses universités partenaires de Paris 8.

Les informations sont faibles quant au devenir professionnel des étudiants et l'équipe pédagogique, le mode de pilotage du master et les modalités pédagogiques sont lacunaires ou inexistantes.

- Points forts :
  - Un projet pédagogique intelligent qui vise à ouvrir l'anthropologie au champ des réalités contemporaines mondialisées.
  - Des enseignements axés sur les méthodes d'enquête propres à l'ethnologie.
  - Un bon adossement à la recherche académique.
- Points faibles :
  - Manque d'informations sur le pilotage.
  - Un cursus qui multiplie trop les possibilités de choix pour être lisible et laisse aborder trop d'options pour diffuser des connaissances approfondies.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité veut embrasser trop de choses. Dans la réalité, les seuls points forts sont les questions liées à l'environnement et les questions de patrimonialisation avec un bon partenariat avec les musées. Faute de disposer des moyens de traiter tout ce qu'implique l'objectif global, ne vaudrait-il pas mieux recentrer les choses sur ces points forts ou même un seul d'entre eux ? Cependant, cela impliquerait de changer l'intitulé de la spécialité et d'en revoir en partie le contenu. Il conviendrait de suivre avec attention le devenir des étudiants de cette spécialité.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : sans objet
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

## Enseignement et formation en sciences économiques et sociales

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



## Conseil en organisation et management du changement (COMC)

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris 8 - Vincennes Saint-Denis

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité bi-disciplinaire (gestion - sociologie), commune aux mentions *Economie et gestion* et *Sociologie et anthropologie*, à double finalité recherche et professionnelle, mais essentiellement axée sur la seconde, a pour objectif de former des cadres accompagnant le changement au sein de différentes catégories d'entreprises et d'organisations par le biais d'audits, du conseil, de la gestion des ressources humaines, et de la mise en place d'une démarche qualité (établissement d'un diagnostic, construction d'outils de pilotage, conduite d'audits). Elle est ouverte aux étudiants issus d'une formation en économie mais aussi à ceux titulaires d'un M1 de sociologie. Le caractère professionnalisant du diplôme est renforcé depuis 2009 avec l'ouverture en alternance du M2. La possibilité de formation continue permet aux candidats déjà insérés dans le milieu professionnel d'évoluer dans leur emploi. Le parcours recherche comporte un séminaire de méthodologie de la recherche et un atelier d'écriture de mémoires et permet aux étudiants de poursuivre vers un doctorat de gestion ou de sociologie.

- Appréciation :

La dimension bi-disciplinaire de la spécialité apparaît dans la collaboration de gestionnaires et de sociologues. Les compétences et connaissances attendues concernent l'analyse des organisations, les conduites d'études et de projets, la conduite et l'accompagnement du changement, la gestion de projet, l'audit interne et le consulting. La formation professionnelle, élément important de la spécialité, est mutualisée (cf. la présentation de la mention). Le stage impose de réaliser une mission précise terminée par la rédaction d'un rapport liant des enseignements théoriques et pratiques. Il permet d'acquérir des compétences soigneusement détaillées dans le dossier, utiles à une entrée efficace et professionnelle dans l'emploi. Le parcours est offert en formation initiale et continue ainsi qu'en alternance ou à la suite du dispositif de VAE (validation des acquis de l'expérience). Ces deux dernières possibilités ont un grand succès auprès de candidats intéressés par une reprise d'études ou par une mise à jour de leurs connaissances et qualification. Aucun partenariat à l'international n'est évoqué.

La spécialité bénéficie d'une bonne visibilité dans le monde professionnel et est bien insérée dans son bassin de recrutement (local et régional) ; 81 % des diplômés trouvent un emploi dans les six mois (enquête de mars 2010) en parfaite adéquation avec les compétences acquises. Un annuaire des anciens est progressivement mis en place, source précieuse d'information pour des stages, des emplois mais aussi d'éventuels intervenants professionnels. L'intranet permet la diffusion d'informations tout au long de la scolarité. Les poursuites en doctorat ne sont pas mentionnées.

Aucun pilotage particulier n'est mentionné en dehors de celui de la mention *Economie et gestion*, de même pour ce qui concerne les modalités de recrutement et les procédures d'évaluation des enseignements. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (en gestion et sociologie) et de professionnels. Aucun élément particulier n'est fourni sur la mobilité internationale des étudiants.

- Points forts :

- La spécialité est originale, solide et bien construite avec des enseignements théoriques de qualité répondant aux besoins des employeurs et des étudiants. Un fort accent est mis sur la dimension professionnelle.
- La formation est visible, aisément lisible, attractive ; ses diplômés s'insèrent aisément dans l'emploi.
- L'ouverture en alternance et en formation continue assure une forte attractivité, une dynamique et des partenariats durables avec les entreprises.
- Le parcours recherche permet un accès en doctorat de sociologie ou de gestion.



- Points faibles :
  - La dimension internationale est inexistante.
  - Les informations concernant le mode d'évaluation et l'implication des étudiants sont absentes.
  - L'équipe pédagogique de la spécialité n'apparaît pas clairement.
  - Le dispositif spécifique de pilotage de la spécialité (conseil de perfectionnement) est inexistant.
  - Aucun élément n'est fourni sur les possibilités d'échanges internationaux.

## Recommandations pour l'établissement

L'ouverture à l'enseignement en alternance et en formation continue devrait être poursuivie. Un dispositif de pilotage spécifique à la spécialité, impliquant les étudiants, permettrait de faire évoluer le diplôme. L'ouverture à l'international donnerait des possibilités de mobilité pour les étudiants. Ce serait aussi une opportunité pour diffuser les connaissances et compétences construites au fil des années par les intervenants académiques et professionnels.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Danielle TARTAKOWSKY  
Présidente de l'université

Monsieur Jean Marc GEIB  
Directeur de la section de la formation et des  
diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Saint Denis, le 13 septembre 2013

Monsieur le président, Cher collègue,

La direction de l'établissement ainsi que les porteurs de projets ont pris connaissance des évaluations des licences, des licences professionnelles et des masters réalisées par vos équipes.

Ces évaluations ont fait l'objet d'un examen attentif. Dans un contexte de profonde mutation et d'importants changements concernant notamment les appellations et les règles d'accréditation/habilitation des diplômes, j'ai souhaité que les collègues considèrent avec la plus grande attention vos remarques et que les évolutions attendues par l'AERES soient étudiées et intégrées aux projets.

Je vous prie de trouver ci-après les commentaires que je suis en mesure de vous apporter sur ces évaluations.

Tant pour les licences que pour les masters, une majorité des évaluations soulignent l'insuffisance de suivi des anciens étudiants, tant en termes de poursuite d'étude ou de réorientation que d'insertion professionnelle. Nous sommes conscients de cette faiblesse et de la nécessité d'accroître nos efforts, pour renouveler les modes opératoires en matière de suivi des cohortes. Sur ce point particulier, les réflexions entamées ainsi que certaines initiatives locales laissent penser que l'échelle la plus appropriée pour assurer ce suivi est celle des formations elles-mêmes (ou des parcours), afin de garantir la réactivité et de meilleurs taux de réponse aux enquêtes. Le suivi des étudiants sur le plan statistique mais aussi qualitatif tout au long du parcours, en termes d'orientation, de professionnalisation et d'insertion sera une priorité dans le projet 2014.

En ce qui concerne le pilotage des formations, l'inexistence ou le fonctionnement défectueux des conseils de perfectionnement, j'observe que la critique concerne nombre de projets. Les conseils de perfectionnement vont faire l'objet d'une révision approfondie, à l'occasion de la refonte des statuts de l'établissement sur lesquels nous nous penchons activement.

Pour nourrir la réflexion et le travail des équipes, nous avons noté les nombreuses recommandations relatives à l'évaluation des formations et des enseignements par les étudiants. Si certaines de nos formations ont une longue expérience en la matière, il est incontestable que cette pratique est insuffisamment intégrée. Les outils d'évaluation des conditions d'études et des enseignements doivent être introduits au cœur des formations ; certaines sont un exemple, portées par l'IDEFI CréaTIC, incluant l'évaluation dans le contrat pédagogique.

**Danielle TARTAKOWSKY**  
Présidente de l'université

Concernant les licences professionnelles, un travail de fond est nécessaire tant en termes de connexion entre cursus, qu'en termes de liens avec les partenaires professionnels et plus généralement de suivi des étudiants.

Un autre chantier nous incombe, évoqué dans de nombreux rapports d'évaluation, inégalement engagé selon les formations : celui de l'alternance. Le service de la Formation permanente et quelques UFR, ainsi que les IUT, ont largement entamé le travail ; il convient à présent de déployer le dispositif à d'autres formations. La nécessité de rebâtir notre offre de formation en masters et de retravailler les maquettes de licence, dans le cadre de la spécialisation progressive du cycle L va nous permettre d'aborder concrètement cette démarche. La mise en place d'une vice présidence « Formation tout au long de la vie » nous y aidera.

En matière de relations internationales, les évaluations relatives à la mobilité sortante des étudiants sont contrastées : s'il s'agit d'un point fort manifeste dans de nombreuses formations, d'autres demeurent en retard dans le développement de partenariats, et leur mise en œuvre. L'une des missions de la vice présidence « Relation Internationale » est d'accompagner ces dernières. Une réflexion en matière de politique des langues s'avère également nécessaire pour mieux accompagner nos étudiants vers l'international.

Je me satisfais enfin que l'AERES porte un regard positif sur les projets pédagogiques et sur l'investissement des équipes dans l'aide à la réussite. Il s'agit en effet d'une priorité. Dans le nouveau contexte de la nomenclature simplifiée et de la spécialisation progressive des licences, nous poursuivrons dans ce sens : projet pédagogique fort, ancré dans le territoire, adossé aux équipes de recherche, faisant place à l'accompagnement personnalisé des étudiants pour les conduire à la réussite et à la poursuite de leurs études.

Remerciant les équipes de l'AERES, pour le sérieux avec lequel elles ont accompli leur mission, j'attire votre attention sur le fait qu'en raison du changement du cadre législatif, un certain nombre de projets évalués au printemps dernier vont être revus et seront mis en œuvre dans un format modifié. J'y vois l'occasion de renforcer le travail de réflexion et de rénovation des pratiques dans le sens de vos recommandations.

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'expression de ma haute considération.

Danielle TARTAKOWSKY  
UNIVERSITÉ PARIS  
La Présidence  
VINCENNES SAINT-DENIS

Monsieur le Président de l'AERES,

L'équipe pédagogique du **Master Sociologie et Anthropologie** a pris connaissance des observations formulées par l'AERES et y a apporté les réponses ci-dessous.

Au nom de l'université Paris 8, je vous remercie pour le travail d'évaluation qui a été mené sur cette formation ; nous y serons attentifs pour son développement futur.

Avec mes meilleures salutations,

Mme Danielle Tartakowsy  
Présidente de l'université Paris 8

-----

Les responsables de la mention sociologie anthropologie et l'ensemble des membres du département de sociologie de l'université Paris 8 ont pris bonne note de l'évaluation réalisée par l'AERES. Les instances de l'université Paris 8 ayant décidé de prolonger les maquettes de LMD2 jusqu'en 2016, la prochaine proposition de maquette s'efforcera de tenir compte de l'ensemble des remarques et conseils prodigués par les évaluateurs